



4 jours pour tous les écoliers de Maisons-Alfort !

Depuis la rentrée scolaire 2018, les écoles publiques de Maisons-Alfort et de Vincennes sont les seules du département à fonctionner à 4 jours et demi de classe alors qu'à plusieurs reprises, par des manifestations et rassemblements importants, les enseignants, les parents d'élèves ainsi que des agents territoriaux ont exprimé leur demande d'un retour à la semaine de 4 jours de classe. Les conseils d'école, représentant enseignants et parents, se sont aussi tous prononcés à plusieurs reprises pour ce retour à 4 jours.

Pour nos organisations syndicales, dans un souci de cohérence organisationnelle et d'équité pour tous les écoliers, il est urgent de mettre en place dès la rentrée 2021, les mêmes rythmes scolaires sur quatre jours, dans toutes les écoles maisonnaies, que dans la quasi-totalité des écoles du Val-de-Marne, et dans 90% des communes de France.

Dans les autres départements de l'Académie de Créteil

- **En Seine-et-Marne**, sur les 448 communes possédant une école dans le département, elles n'étaient plus que dix en 2018, sept en 2019 et... quatre à la rentrée scolaire 2020 à appliquer la semaine de 4,5 jours de classe.
- **En Seine-Saint-Denis**, parmi les 40 communes du département, seules 2 villes (Le Pré Saint-Gervais et Romainville) conservent encore une organisation du temps scolaire sur 4,5 jours à la rentrée 2020.

Le rapport sur l'efficacité de la réforme des rythmes scolaires

Ce rapport réalisé par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale est la seule évaluation faite par le Ministère de l'Éducation nationale sur l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur les apprentissages des élèves.

- Le rapport précise que la mise en place de **la semaine des 4,5 jours a engendré des déséquilibres dans la répartition des domaines d'apprentissage** en allongeant certains domaines d'apprentissage dits fondamentaux comme les mathématiques et le français, en les concentrant sur les matinées, au détriment des arts visuels et musicaux, des sciences et de l'EPS.
- Le rapport indique également qu'à cause des après-midi plus courts, les temps de récréation ont nettement diminué sur la totalité de la journée **ce qui ne favorise pas la concentration des élèves, voire la réduit significativement.**
- Le rapport relaie également comme suffisamment significative la récurrence des remarques des enseignants sur **la fatigue accrue des élèves** et indique que les journées des élèves sont alourdies. **Cela a un impact particulièrement négatif pour les élèves de maternelle.**

Parents, enseignants unis, votons 4 jours !

Un constat unanime pour tous les enseignants :

Après 7 ans de fonctionnement à un rythme de quatre jours et demi de classe, les enseignants constatent unanimement que :

- La conséquence essentielle de la réforme des rythmes scolaires est la territorialisation de l'école. Elle désengage l'État et charge les communes d'attributions supplémentaires, ce qui aggrave les inégalités et soumet le fonctionnement et l'organisation des écoles aux impératifs politiques et économiques locaux.
- En plus de la fatigue physique (plus de retards, d'accidents, d'énervernement, de conflits ...), les enseignants constatent une lassitude intellectuelle à partir du jeudi chez de nombreux élèves. Il devient très difficile d'obtenir leur attention et leur concentration. La coupure du mercredi était un jour bénéfique ; les élèves revenaient disponibles pour les apprentissages.
- Les après-midi trop courts (2 h15 au lieu de 3h) limitent considérablement la mise en place de certaines activités pédagogiques nécessitant davantage de manipulation ou de temps de réalisation (questionner le monde, travail de recherche, arts visuels...). Cela induit un sentiment de « zapping et un saupoudrage pédagogiques » insatisfaisant.
- La coupure de la récréation indispensable déstructure les après-midi. Cela n'aide ni à la concentration des élèves sur un temps long, ni à la mise au travail. Les enseignants ont souvent l'impression de presser les élèves et de ne pas respecter leur rythme.
- **La récréation de 15 minutes le mercredi matin sur 36 semaines d'école représente 9 heures de classe en moins par an (soit 12 jours de classe en moins sur toute la scolarité en primaire).** Ce temps est par ailleurs augmenté actuellement par les contraintes sanitaires.
- Par manque de temps libre, un nombre plus important de prises en charge de rééducation orthophonique ou de rendez-vous médicaux se font sur le temps scolaire. Cela augmente les absences des élèves et perturbe les apprentissages.
- Les travaux nécessaires à l'entretien des écoles sont parfois réalisés sur le temps scolaire par manque de temps le mercredi après-midi. De ce fait certains travaux (bruit des souffleurs pour ramasser les feuilles dans les cours de récréation ou les interventions techniques nécessitant de percer, meuler...) perturbent considérablement les temps de classe.
- Avec la crise du Covid-19, la commune rencontre des difficultés à mettre en œuvre le protocole sanitaire de l'Éducation nationale. Si les agents territoriaux de notre commune ne sont pas en nombre moins important que dans les autres communes, ils sont contraints de nettoyer les écoles une journée de plus, le mercredi.
- **Le retour à la semaine de 4 jours d'enseignement, en libérant la journée du mercredi, permettrait de réorganiser la semaine des enfants avec des activités extra-scolaires le mercredi (en non le soir jusqu'à 21h comme c'est le cas au conservatoire par exemple) ou de mieux profiter du centre de loisirs, qui pourra proposer un panel d'activités plus large avec des sorties à la journée (musées parisiens, grands jeux à la journée...).**

Parents, enseignants unis, votons 4 jours !